departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 21 janvier 2000

Votants: 42

Convocation du Conseil Municipal: le 7 Janvier 2000

Chemin Communal de l'An 2000 : Acquisition HERBERE -**Secteur 5 SURIMEAU**

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 25 Janvier 2000

[Annexe]

Président :

M. Claude PAGES, Premier Adjoint au Maire

Présents:

Adjoints:

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.

M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.

M. Alain PAGE donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

Excusés:

M. Bernard BELLEC, Maire

Conseillers:

Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200015

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2000

Chemin Communal de l'An 2000 : Acquisition HERBERE -**Urbanisme & Affaires Immobilières**

Secteur 5 SURIMEAU

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des négociations de terrain nécessaires à la réalisation du Chemin Communal de l'An 2000, M. et Mme HERBERE Gabriel ont donné leur accord pour la vente d'une emprise de terrain sur leur propriété en nature de terre agricole, dans le secteur de Surimeau.

Cette emprise, d'une superficie d'environ 870 m², s'effectue sur une parcelle cadastrée section ZX n° 47 d'une superficie totale de 2520 m². La surface exacte de cette emprise sera déterminée par géomètre-expert.

Cette acquisition va permettre d'assurer la liaison entre le Chemin des Grues et le Chemin du Gripelet.

Le prix de la cession est de 1 305,00 F (soit 1,50 F/m²), conforme à l'estimation globale des Domaines pour le Chemin Communal de l'An 2000.

L'indemnité d'éviction due par la Ville au locataire du terrain, Monsieur BOCHE, s'élève à 1 975,00 F (conforme à l'avis des Domaines).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître TABARD. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au chapitre 908.231.2312.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 42 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

> Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

> > Robert LEON

Ordre du jour